

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi-mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 87 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à brigitte.cassin@meteo.fr. ou à eric.bertrand@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 avril 2005 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions climatiques de l'automne 2004 et de l'hiver 2005

Les températures sont douces dans l'ensemble pour cette fin d'année 2004. Côté pluviométrie le mois d'octobre 2004 est très bien arrosé, novembre peu arrosé et décembre présente un bilan hydrique contrasté. Janvier et février 2005 sont secs avec des périodes de froid. Mars apporte quelques pluies. A la fin mars la tendance est à une pluviométrie déficitaire.

De janvier à mars 2005, le cumul des pluies se situe :

- entre 10 et 20% de la normale sur les départements 07 (sauf le haut Vivarais), 13 (sauf relief est), 30, 34 littoral est et Montpellierain, 48 sud est, 83 Toulon, 84 sauf Ventoux
- entre 30 et 50% sur les départements 04, 05, 06, 07 Haut Vivarais, 13 relief de l'est, nord 26, 34 Seranne/Lodévois/Piscenois/littoral ouest, 48 nord, 83 sauf Toulon, et 84 Ventoux.
- entre 60 et 90% de la normale sur les départements 11 extrême ouest et littoral, 2A sauf Deux Sévi, 2B centre et Plaine Orientale Nord, 34 ouest, 66 Capcir et Cerdagne.
- 100% de la normale sur les départements 11 Carcasses Minervois, 2B cap corse et Fium'Orbu, 66 Aspres.

Quelques zones bénéficient toutefois de pluies plus conséquentes et les cumuls y sont légèrement supérieurs aux normales : 11 sauf extrême ouest et littoral, 2A Deux Sévi, 2B littoral nord et Castagniccia, 66 sauf extrême ouest et Aspres.

2. Etude de la sensibilité au feu au 1^{er} avril 2005 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is) :

Au 1^{er} avril 2005, la situation est la suivante:

Sur 66-11-48-nord07-26-est83-06-2A-2B on ne relève pas de sensibilité au feu particulière.

Les dessèchements superficiel et profond sont faibles.

Ailleurs on note une baisse générale de la sensibilité au feu liée aux pluies de mars. Le dessèchement superficiel a nettement diminué, et les valeurs d'IH sont modérées.

Toutefois :

- **Sur 13-84-Vidourle30:** les valeurs d'IS sont élevées, elles se situent entre 340 et 430 (maximum sur la zone étang de Berre Côte Bleue). Le dessèchement profond est déjà important. Si aucune pluie ne survient ces secteurs pourraient présenter sans tarder une sensibilité au feu par vent fort.
- **Sur 04-05:** On relève des valeurs de dessèchement profond modérées pour ces zones d'arrière pays, voire assez fortes de l'Ubaye au Briançonnais (IS/230 Haute Bleone Ubaye, IS/256 Briançonnais). Dans ces zones encore en état de dormance, la situation est à surveiller surtout en cas d'absence de pluie.
- **Sur 30-34-sud07-ouest83 :** Le dessèchement profond est modéré, avec des valeurs d'IS entre 150 et 250. Pour les zones où la montée de sève n'est pas encore effective, en l'absence de pluie une possible sensibilité au feu est envisageable.

Comparaison avec les valeurs du 1 er avril 1989 pour 13 et 84:

A Carpentras (84) et dans le pays Aixois (13) le niveau de sécheresse profonde est supérieur à 1989. A Carpentras : IS/254 en 1989 IS/305 en 2005, Pays Aixois : IS/332 en 1989 IS/379 en 2005.

A Marignane le niveau de sécheresse profonde est inférieur à 1989. IS/577 en 1989 et 428 en 2005.

Compte tenu de la situation de sécheresse actuelle , en ce début de printemps la situation est à surveiller. S'il ne pleut pas au printemps, il est sûr qu'on commencera l'été avec une situation très critique (à comparer sans doute avec 1989). Par contre en cas de printemps pluvieux, la situation peut basculer

3. Eléments statistiques complémentaires Réserve en eau du sol au 1 er avril (à 8 h légales)

Comparaison à la moyenne:

- **Réserve supérieure à la moyenne :** Pyrénées-Orientales- Alpes du Sud-Côte d'Azur
- **Réserve voisine de la moyenne :** Languedoc occidental -Cévennes- Bas Languedoc -Corse occidentale -Corse orientale
- **Réserve inférieure à la moyenne :**
 - **déficit fort :** Basse Vallée du Rhône-Provence littorale

Remarque :

** La méthode de calcul de la réserve ne permet pas de mettre en évidence la sécheresse actuelle sur la Haute Provence et les Hautes Alpes suite aux conditions sèches et froides de l'hiver 2005. Par conséquent les valeurs notées sur ces zones ne sont pas exploitables.

Période de référence : 1968-2004 (1992-2004 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/4/2004	1/4/2005	Moyenne 68-04	Valeurs les plus basses pour un 1 ^{er} avril depuis 1968	
Pyrénées-Orientales	148	143	130	92 1997	104 1989
Languedoc occidental	150	134	138	104 1997	114 1989
Bas Languedoc	149	128	130	86 1997	94 1968
Plateaux Massif Central *	150	138	-		
Cévennes	150	140	139	85 1997	104 1994
Basse Vallée du Rhône	132	112	134	85 1997	105 1990
Moyenne vallée du Rhône *	131	122	-		-
Provence littorale	124	110	131	86 1997	96 1990
Haute Provence	128	143**	136	90 1997	107 1998
Hautes Alpes	135	145**	141	113 1997	115 1994
Alpes du Sud	141	150	141	105 1997	116 1994
Côte d'Azur	130	142	134	92 1997	93 1990
Corse occidentale	138	142	140	102 1997	108 1994
Corse orientale	136	131	135	95 89-97	105 1994
Montagne Corse *	150	150	-		-

Fin du bulletin d'analyse du 1^{er} avril 2005.

Prochain bulletin : début mai 2005.